Caisse Générale de Sécurité Sociale de la Martinique
Département Achats et marchés

MARCHÉ PUBLIC
ACCORD-CADRE DE TRAVAUX

Maintenance Plomberie

Acte d'engagement (AE)

MARCHE N°	2	6	1	9	0	0										

Consultation n°261900
Lot n°2 : Les Centres et Antennes (Trinité, Schoelcher, Californie, Acajou, Nacarat, Manhity, Marin, Agora).

IDENTIFICATION DU CONTRAT

OBJET DU CONTRAT :	**Maintenance Plomberie** (261900 - 2 lots) **Lot n°2: Les Centres et Antennes (Trinité, Schoelcher, Californie, Acajou, Nacarat, Manhity, Marin, Agora).**
MODE DE PASSATION :	Procédure adaptée ouverte (Articles R2123-1 1° - Inférieure au seuil des procédures formalisées - Code de la commande publique)
ACHETEUR : ADRESSE :	Caisse Générale de Sécurité Sociale de la Martinique Siège de Place d'Armes 97210 LAMENTIN
PERSONNE HABILITÉE :	Caisse Générale de Sécurité Sociale de la Martinique, représentée par son **Directeur Général M. Yann ROUAULT**
TYPE DE CONTRAT :	Accord-cadre mono-attributaire à prix mixtes
COMPTABLE ASSIGNATAIRE :	Mme Mylène ALONZEAU Directrice Comptable et Financière

IDENTIFICATION DU FOURNISSEUR

RAISON SOCIALE :		
SIRET* :		
REPRESENTÉ PAR** :		
ADRESSE :		
TÉLÉPHONE :		
COURRIEL (obligatoire) :		
AGISSANT EN TANT QUE :	*Titulaire (1) - Mandataire du groupement solidaire (2)* *Mandataire du groupement conjoint (3)* *Mandataire solidaire du groupement conjoint (4)*	
SIRET DEPOSANT CHORUS PRO (si différent) :		
ADRESSE SERVICE FACTURATION (si différente) :		

* Ou n° de TVA intracommunautaire pour les fournisseurs issus de l'UE ou autre identifiant économique équivalent pour les pays hors UE.
** Prénom, nom et fonction.

IDENTIFICATION DES COTRAITANTS EN CAS DE GROUPEMENT*

RAISON SOCIALE 1 :		RAISON SOCIALE 3 :	
SIRET** :		SIRET** :	
ADRESSE :		ADRESSE :	
TELEPHONE :		TELEPHONE :	
COURRIEL :		COURRIEL :	
SIGNATURE *(sauf pouvoir du mandataire)* :		SIGNATURE *(sauf pouvoir du mandataire)* :	
PAR :		PAR :	
LE :		LE :	

RAISON SOCIALE 2 :		RAISON SOCIALE 4 :	
SIRET** :		SIRET** :	
ADRESSE :		ADRESSE :	
TELEPHONE :		TELEPHONE :	
COURRIEL :		COURRIEL :	
SIGNATURE *(sauf pouvoir du mandataire)* :		SIGNATURE *(sauf pouvoir du mandataire)* :	
PAR :		PAR :	
LE :		LE :	

* Adapter le tableau en ajoutant des lignes si besoin.
** Ou n° de TVA intracommunautaire pour les fournisseurs issus de l'UE ou autre identifiant économique équivalent pour les pays hors UE.

IDENTIFICATION DES SOUS-TRAITANTS*

RAISON SOCIALE 1 :		RAISON SOCIALE 2 :	
SIRET** :		SIRET** :	
ADRESSE :		ADRESSE :	
TELEPHONE :		TELEPHONE :	
COURRIEL :		COURRIEL :	

* Adapter le tableau en ajoutant des lignes si besoin.
** Ou n° de TVA intracommunautaire pour les fournisseurs issus de l'UE ou autre identifiant économique équivalent pour les pays hors UE.

MONTANT DE LA PROPOSITION

Les prestations relatives à la maintenance préventive seront rémunérées par application du prix global forfaitaire suivant :

MONTANT FORFAITAIRE DU CONTRAT (sur 4 ANS)

MONTANT:		**€ HT**
TVA :	8,5	**%**
MONTANT:		**€ TTC**
Durée :	4 ans à compter de la notification du contrat	

Les prestations relatives à la maintenance corrective feront l'objet de l'émission de bons de commande

MONTANT A BONS DE COMMANDE DU CONTRAT (sur 4 ANS)

MONTANT MAXIMUM :	190 000,00	**€ HT**
TVA	8,5	**%**
	206 150,00	**€ TTC**
Durée :	4 ans à compter de la notification du contrat	

DUREE DU MARCHE

La durée du marché est de 4 ans

DELAIS D'EXECUTION DES PRESTATIONS

Le délai d'exécution des prestations est fixé pour chaque bon de commande ou ordre de service. Il tient compte de la nature et de la quantité des prestations à réaliser.

Le délai court à compter de la date prescrite par le bon de commande ou de l'ordre de service ou, à défaut, à compter de la réception du bon de commande ou de l'ordre de service par le titulaire.

SOUS-TRAITANCE ENVISAGÉE NON DESIGNÉE

NATURE DES PRESTATIONS :			
MONTANT :	%	Dont PME :	%

RÉPARTITION DE LA PROPOSITION PAR COTRAITANTS ET SOUS-TRAITANTS*

FOURNISSEUR	NATURE DES PRESTATIONS	PART
		%
		%
		%
		%
		%

* Adapter le tableau en ajoutant des lignes si besoin (nombres de fournisseurs).

CONDITIONS DE PAIEMENT

FOURNISSEUR	IBAN	COMPLEMENTS*

* Préciser notamment les particularités sur la TVA applicable au fournisseur, les conditions de paiement des sous-traitants si différentes de celles prévues au contrat.

AVANCE*

LE TITULAIRE/MANDATAIRE		ACCEPTE		RENONCE A L'AVANCE
COTRAITANT 1		ACCEPTE		RENONCE A L'AVANCE
COTRAITANT 2		ACCEPTE		RENONCE A L'AVANCE
COTRAITANT 3		ACCEPTE		RENONCE A L'AVANCE
SOUS-TRAITANT 1		ACCEPTE		RENONCE A L'AVANCE
SOUS-TRAITANT 2		ACCEPTE		RENONCE A L'AVANCE

* Adapter le tableau en ajoutant des lignes si besoin (nombres de fournisseurs).

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

PROPOSITION ÉTABLIE LE :			
REPRÉSENTANT LEGAL :			
SIGNATURE:			
Pour le compte du groupement *(joindre les pouvoirs)*		Pour le seul compte du mandataire du groupement	

Ayant pris connaissance des pièces constitutives du contrat, s'engage ou engage le groupement, sans réserve, à exécuter les prestations objet du contrat conformément au cahier des charges.

■ DÉCISION DE L'ACHETEUR - OFFRE RETENUE

LA SOLUTION DE BASE :	

SIGNÉ LE :	
PAR :	
NOTIFIÉ LE :	

■ CESSION OU NANTISSEMENT DE CREANCE

Le montant maximal de la créance que je peux (nous pouvons) présenter en nantissement est de :	€ TTC
Copie délivrée en exemplaire unique pour être remise à l'établissement de crédit ou au bénéficiaire de la cession ou du nantissement de droit commun :	Signé le Par

Modifications ultérieures en cas de sous-traitance. La part des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants est ramenée/portée à :

Le		Montant	€ TTC	Signature	
Le		Montant	€ TTC	Signature	
Le		Montant	€ TTC	Signature	